

LA GRANDE TRAVERSEE DES ALPES

De Briançon à Menton par le GR5 et GR52 en gîtes et refuges ou
chambre de 2
16 JOURS - 15 NUITS - 16 JOURS DE MARCHÉ



Des hautes montagnes des Écrins au ciel bleu de la Méditerranée, vous randonnerez sur un itinéraire de légende ! Pour traverser les Alpes, plusieurs itinéraires existent afin de rejoindre la « Grande Bleue » : le plus direct, c'est le GR5 qui arrive à Nice. Si vous disposez de plus de temps, le GR52 vous fera faire un détour à travers le Parc national du Mercantour et par la Vallée des Merveilles. Aucun doute, quel que soit la variante choisie, vous êtes sur l'un des 10 plus beaux treks de France !

Un véritable itinéraire au cœur de la nature, une variété de paysages incroyables, une faune exceptionnelle. Si ce grand classique renoue avec les standards fondamentaux de la randonnée : autonomie, refuge, petit dortoir... nous vous offrons également la possibilité de faire ce trek avec un peu plus de confort et de légèreté en choisissant la chambre de 2 et le transfert des bagages...

Enfin, si vous ne disposez pas d'assez de temps, ou si la durée vous fait peur, vous pourrez effectuer ce trek en deux fois.

Nos points forts :

- *Un véritable trek alpin de 16 jours*
- *Possibilité de séparer le parcours en 2 tronçons*
- *Vous randonnez dans des espaces protégés : Parc naturel régional du Queyras et Parc national du Mercantour*
- *Passage au cœur de la Vallée des Merveilles*
- *La possibilité d'opter pour des chambres de 2*
- *La possibilité de faire transférer vos bagages selon les étapes*

PROGRAMME

Jour 01 : Briançon – Villard-Saint-Pancrace (1 240 m) - col des Ayes (2 477 m) – La Chalpe (1 685 m)

Le GR passe à proximité de la gare de Briançon, vous le rejoignez (50 m) pour le suivre en direction de Pont-de-Cervièrès et Villard-Saint-Pancrace. Le très beau vallon des Ayes et ses nombreux chalets d'alpage conduit au premier col de ce périple vers la mer ! Vous quittez le Briançonnais pour « entrer » dans le Queyras. Très belle descente vers la vallée d'Arvièux (1 870 m).

Dénivellations : + 1 382 m, - 1 000 m. Temps de marche : 7 h 45

Jour 02 : La Chalpe (1 685 m) - Souliers (1 800 m) - Ville-Vieille (1 380 m)

Aujourd'hui, une petite variante de l'itinéraire principal permet de découvrir un lac aux accents canadiens et un petit hameau de montagne. Cette montagne, c'est l'alpage, un lieu idéal d'estive pour les troupeaux de moutons ! La journée se termine par la découverte des hameaux perchés de la vallée, avec une vue imprenable sur Fort Queyras, véritable bastion de l'armée du roi sous Louis XIV. Avant d'arriver dans la vallée, gardez un œil ouvert... Vous découvrirez une fleur endémique : l'Astragale Queue de Renard !

Dénivellations : + 781 m, - 1 085 m. Temps de marche : 6 h

Jour 03 : Ville-Vieille (1 380 m) – Col Fromage (2 300 m) – (crête des Chambrettes et col de Bramousse en option) – Ceillac (1 640 m)

Pinède odorante, frais mélèze, jolies clairières fleuries, sonnailles des troupeaux nous conduisent aux alpages des Prés Fromage ! Puis nous passons au pied de "Ruine Blanche" composé de gypse au blanc éclatant, qui rappelle un peu la Cappadoce. Le franchissement du col Fromage (2 301 m) permet de découvrir petit à petit, avec une vue aérienne, la chaîne de la Font Sancte et la plaine de Ceillac qui comblera les amateurs de photos !

Dénivellations : + 1 054 m, - 800 m. Temps de marche : 6 h

Jour 04 : Ceillac (1 640 m) - Lacs Miroir (2 214 m) et Sainte-Anne (2 415 m) - Col Girardin (2 699 m) - Maljasset (1 900 m).

De Ceillac, vous découvrirez deux lacs d'altitude : le lac Miroir situé dans les alpages aux abords d'une très belle forêt et le lac Sainte-Anne, situé au pied du massif de la Font Sancte (3 385 m). Une courte montée conduit au col Girardin, « frontière » avec la haute vallée de l'Ubaye. Belle descente en versant sud permettant de rejoindre le hameau de Maljasset.

Dénivellations : + 1 110 m, - 835 m. Temps de marche : 6 h 45

Pour la formule en chambre, le transfert pour Fouillouse en fin de journée

Jour 05 : Fouillouse - Col du Vallonnet (2 524 m) - Larche (1 660 m)

Petit transfert de Maljasset à Fouillouse, dominé par le Brec de Chambeyron (3 389 m).

Randonnée jusqu'au col du Vallonnet. Un beau vallon sauvage conduit au col de Mallemort (2 558 m). De là vous découvrirez les vestiges de guerre, baraquements et fort, qui dominent la vallée. Après un 2^e col à franchir, descente vers le village de Larche.

Dénivellations : + 840, - 1 035 m. Temps de marche : 6 h 15

Jour 06 : Larche (1 660 m) – Col de Larche (1 675 m) – Pas de la Cavale (2 671 m) – Bousièyas (1 883 m)

Nous entrons dans le Parc national du Mercantour par le vallon et le lac du Lauzanier (2 285 m). Le Pas de la Cavale (2 675 m). Et hop ce sont ~~e'est~~ déjà les Alpes Maritimes. Col des Fourches, toujours des casernes, mais aussi des chamois et des bouquetins. Nuit à Bousièyas.

Dénivellations : + 1 197 m, - 978 m. Temps de marche : 7 h 25

Jour 07 : Bousiéyas (1 883 m) – Col de la Colombière (2 235 m) – St Dalmas le Selvage – Col d'Anelle (1 739 m) – Saint-Étienne-de-Tinée (1 160 m)

Changement d'ambiance pour quelques jours. Nous quittons le minéral pour des paysages plus alpestres. Col de la Colombière (variante possible en A/R jusqu'à la tête de Vinaigre, 2 394 m), Saint-Dalmas-le-Selvage, Saint-Étienne-de-Tinée, les villages et églises sont imprégnés de l'influence italienne. Nuit à Saint-Étienne-de-Tinée.

Dénivellations : + 687 m, - 1 400 m, Temps de marche : 5 h 30

Jour 08 : Roya – Col de Crousette (2 480 m) – Col de Moulines (1 981 m) – Gîte de Longon ou vacherie de Roure (1 883 m)

Petit transfert à la Roya.

Brebis du col de Crousette, vaches de Roure, la montagne est animée dans ses vastes alpages.

Dénivellations : + 1 333 m, - 940 m, Temps de marche : 7 h

Jour 09 : Roure (1 100 m) – Saint-Sauveur-sur-Tinée (450 m) – Rimplas (1 000 m) – Saint Dalmas Valdeblore (1 050 m)

Descente tranquille et découverte du beau hameau de Roure puis du village de Saint-Sauveur-sur-Tinée. Remontée vers les villages perchés du haut pays niçois : Rougios ou La Bolline et Rimplas, et Saint Dalmas, flânerie dans ses ruelles étroites typiques. D'autant plus que les nuits suivantes nous retrouverons un peu plus de tranquillité.

Dénivellations : + 1 072 m, - 1 685 m Temps de marche : 7 h 20

Jour 10 : Valdeblore (1 050 m) – Col du Barn (2 452 m) – Le Boréon (1 500 m)

Nous quittons l'itinéraire classique du GR5 pour découvrir la vallée de la Vesubie. Même si la végétation devient méditerranéenne, mais les pelouses alpines ne sont pas bien loin. Lacs des Millefonds puis col du Barn : le Boréon et son refuge ne sont plus bien loin.

Dénivellations : + 1 383 m, - 1 145 m Temps de marche : 6 h 50

Jour 11 : Le Boréon (1500m) – Pas des Ladres (2448m) – La Madone de Fenestre (1820 m)

Un peu de répit pour cette journée...L'étape est courte mais raide... Mais ça Cela vous laissera le temps de profiter des lacs et du cirque de la Madone.

Dénivellations : + 1 000 m, - 597 m Temps de marche : 4 h 30

Jour 12 : La Madone de Fenestre (1 820 m) – Pas du Mont Colomb (2 548 m) – Refuge de Nice (2 232 m)

Vous côtoyez les plus hauts sommets du Mercantour, dont certains flirtant avec les 3 000 m et visibles depuis la Méditerranée par temps clair, avec de nouveau des lacs et des chamois. À partir de là, vous partez pour 3 jours en pleine montagne ! La végétation se fait plus discrète et le monde minéral fait peu à peu son apparition. L'étape se termine avec la vue sur le lac de la Fou, au refuge de Nice.

Dénivellations : + 714 m, - 410 m Temps de marche : 3 h 30

Certains poursuivent jusqu'au refuge des Merveilles. Le choix d'un arrêt à cette étape permet d'avoir un peu de temps le lendemain pour effectuer la visite des gravures.

Jour 13 : Refuge de Nice (2 232 m) – Baisses du Basto (2 693 m) et de Valmasque (2 549 m) – Refuge des Merveilles (2 130 m)

Ces Baisses sont bien hautes...Du minéral, des lacs et des alpages jusqu'à la vallée sacrée : la Vallée des Merveilles. Pour cette étape en pleine montagne, il ne faut pas partir trop tard. En arrivant tôt au refuge, vous pourrez profiter de la visite guidée de ce site remarquable. Des milliers de gravures à découvrir : des corniformes, des attelages, le visage du « Christ ». Un site unique et remarquable qui est sans aucun doute un point fort de ce trek !

Dénivellations : + 625 m, - 725 m Temps de marche : 4 h

Jour 14 : Refuge des Merveilles (2 130 m) – Crête de Lauthion (2 000 m) – Turini, Camp d'Argent (1 740 m)

Cette étape marque définitivement une transition des hautes montagnes vers la mer... Sous l'œil malin du mont Bégo, la mise en jambes sera agréable et commencera par une série de lacs. C'est au Pas du Diable que vous verrez enfin la grande bleue : la Baie des Anges de Nice, la côte découpée de la Roya... et en cherchant bien, si vous vous écartez un peu du sentier vous pourrez apercevoir la Corse !

Dénivellations : + 580 m, - 956 m Temps de marche : 4 h 35

Jour 15 : Turini, Camp d'Argent (1 470m) – Crête de Ventabren (1 900 m) – Sospel (350 m)

On se rapproche de la mer mais ce n'est pas encore terminé ! On vous prévient, ça va chauffer dans les cuisses ! Place aux dénivelés négatifs pour une journée extraordinaire et panoramique le long de la crête de Ventabren ! La végétation se transforme et prend des accents méditerranéens : la haute vallée de la Bévéra et ses forêts de mélèzes, épicéas, laisse peu à peu place aux pins maritimes et aux oliviers !

Dénivellations : + 470 m, - 1 850 m Temps de marche : 6 h 30

Jour 16 : Sospel (350 m) – Col du Berceau (1 100 m) – Menton

Dernière étape, dernière montée... La mer se mérite ! Il faudra commencer par prendre un peu d'altitude, rejoindre les derniers sommets qui surplombent la mer, puis apprécier les sous-bois odorants. Le point de bascule : le col du Berceau. Face à vous, les Alpes plongent dans la mer... Le contraste devient saisissant, et le paysage laisse place au calcaire et au bleu de la Méditerranée.

Arrivée à Menton, un seul conseil : tournez le dos à la mer et regardez les montagnes, quittez vos chaussures, retournez-vous... et courez dans l'eau pour un bon bain !

Dénivellations : + 1 090 m, - 1 412 m Temps de marche : 7 h

Avertissement

En fonction de la météorologie, des conditions d'enneigement de fin de printemps, d'une surcharge éventuelle d'un hébergement ou pour toutes autres raisons indépendantes de notre volonté, nous pouvons être amenés à exceptionnellement modifier ce programme. Notre implantation locale nous permet de répondre au mieux à ces contraintes sans nuire à l'intérêt de votre séjour.

Attention, lorsque vous aurez commencé votre randonnée vous devrez suivre le programme indiqué et aucune modification d'hébergement ne pourra être effectuée.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le jour 1 à la gare de Briançon

Accès train : Arrivée en gare de Briançon.

Informations et horaires : www.oui.sncf

En venant du nord : liaison quotidienne par train couchette ou par TGV et TER :

- Train de nuit : ligne Paris (gare d'Austerlitz) / Briançon
- Train de jour : ligne Paris-Valence ou Paris-Grenoble puis correspondances pour Briançon. *Attention, évitez les propositions d'horaires vous faisant passer par Aix-en-Provence ou Marseille, beaucoup plus long.*
- Train de jour : TGV ligne Paris – Turin. Arrêt Oulx
- Arrivée à la gare italienne d'Oulx (ligne Paris-Turin)
À Oulx, un car Zou (Région -sur réservation) vous amènera à Briançon (tarif (2019) : 12 € l'aller pour les adultes, 6 € de 5 à 12 ans). Durée du trajet d'Oulx à Briançon : environ 1 h. À réserver auprès de Zou au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr.

En venant du sud : ligne Marseille-Briançon

Accès voiture par le nord :

1ère possibilité : Emprunter le col du Lautaret par Bourg d'Oisans et la Grave. Rejoindre Briançon.

2^e possibilité : Depuis Grenoble par la Mure et Gap. Ensuite suivre la direction Briançon.

3^e possibilité : Depuis Grenoble rester sur l'autoroute A51 direction Sisteron. Franchir le col de Lus-la-Croix-Haute, puis rejoindre Veyne, Gap puis Briançon.

4^e possibilité : Par Chambéry – Autoroute de la Maurienne -Tunnel du Fréjus (au péage prendre un aller-retour valable 7 jours).

Au péage à la sortie du tunnel côté italien, continuer sur l'autoroute direction Turin. Sortir à Oulx et prendre direction Cesana – Sestriere - Col de Montgenèvre/Francia. Du col de Montgenèvre (frontière) vous gagnez Briançon (1 h 00 min de trajet depuis le tunnel).

Accès voiture par le sud : Valence ou Sisteron - Gap - Embrun - Guillestre.

Parking voitures

Durant le séjour, vous avez la possibilité de stationner votre véhicule :

- Sur le petit parking de la gare (souvent plein)
- Sur le parking situé en face de la gare

Ces parkings sont éclairés et aucun problème n'est à déplorer depuis que nous l'utilisons !

- Dans l'un des parkings souterrains et surveillés situés à environ 3 km de la gare, « LE VAL CHANCEL » (près de la caserne du 159e RIA) ou « LE PROREL » (près du télécabine du même nom). S'adresser au 04.92.20.59.88 (environ 20 € pour 7 jours)

La gare est à environ 20 minutes à pied depuis ces parkings mais vous pouvez utiliser les transports en commun (renseignements TUB 04 92 20 47 10) où un taxi (Allo -Taxi Briançon : 06 03 68 76 47).

DISPERSION

Le jour 16 à Menton en fin de randonnée.

Pour retourner à Briançon :

Vous devez d'abord rejoindre Nice, liaison en train MENTON – NICE, deux trajets par heure en général.

Depuis Nice :

- Autocars réguliers de Nice Gare routière à Gap tous les jours (compagnie LER – ligne 21 bis) puis un bus de Gap à Briançon
- Trains réguliers de Nice à Marseille-Saint-Charles puis bus jusqu'à Briançon (compagnie LER - ligne 29)
- Trains réguliers de Nice à Briançon via Marseille-Saint-Charles ou Aix-en-Provence
- Possibilité également de louer un véhicule entre Nice et Gap puis d'utiliser le train de Gap à Briançon.

Plus d'information sur les sites des transporteurs :

- <https://www.oui.sncf/>
- <https://zou.maregionsud.fr/>

NOTA : afin de retrouver votre voiture en fin de circuit vous pouvez également déposer votre véhicule à Menton puis gagner ensuite Briançon le départ du circuit (de nombreux parkings payants et sécurisés sont à votre disposition dans le centre de Menton et proche de la gare).

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Carte vitale.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance auprès de nos bureaux) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

NIVEAU

Niveau 4 sur une échelle de 5.

Marcheurs experts.

Étapes de 5 à 8 h de marche en moyenne. Itinéraire réservé aux randonneurs aguerris aux efforts répétés. Dénivelés positifs de 700 à 1 200 m environ pour des distances de 15 à 20 km. Sentiers bien marqués avec quelques passages caillouteux en altitude. En début de saison, des névés peuvent persister sur les cols élevés.

HEBERGEMENT

Deux formules au choix sont proposées :

- **En chambre collective** : Vous dormez en gîte et refuge de montagne. Les douches et les WC sont situés sur le palier, les draps ne sont pas fournis.
- **En chambre de deux** :
 - Jour 1, 2, 3, 4, 6, 7, 9, 10 : Vous dormez en gîte. Les douches et WC sont situés sur le palier. Les draps et serviettes ne sont pas fournis.
 - Jour 5 et 15 : Vous dormez en auberge. Vous disposez d'une salle de bains et d'un WC privatif. Les draps et serviettes sont fournis.
 - Jour 8, 11, 12 et 13 : Vous serez obligatoirement en chambre collective. Pas de possibilité de chambre sur ces étapes. Les douches et WC sont situés sur le palier. Les draps et serviettes ne sont pas fournis.

Dans les deux formules, la dernière nuit se fait obligatoirement en auberge afin de bien vous reposer et d'arriver en forme pour votre arrivée à Menton.

Attention pour les deux formules, vous devez prévoir votre drap de sac et votre serviette de toilette car tous les établissements n'en disposent pas.

Repas du soir et petit-déjeuner assurés par les hébergeurs.

Pique-nique de midi à préparer par vos soins à l'aide des commerces locaux ou possibilité de les réserver auprès de l'hébergeur à votre arrivée à l'étape.

En cas d'indisponibilité des hébergeurs prévus au programme nous nous efforçons de vous proposer une solution de remplacement. Cette solution peut impliquer des modifications de confort de chambre et/ou de modification tarifaire soumis à acceptation de votre part.

TRANSFERTS INTERNES

Pour ce séjour, nous vous proposons de réduire le plus possible les transferts en taxi.

Afin d'éviter certaines portions de routes obligatoires, nous vous organisons un transfert en taxi les jours 5 et 8 le matin pour rejoindre le départ de la randonnée.

Pour gagner en temps et en confort de marche, vous pouvez opter pour deux transferts supplémentaires :

- Jour 6 le matin : Entre Larche et le départ du Vallon du Lauzanier
- Jour 9 en fin de journée : Entre Saint-Sauveur-de-Tinée / St Dalmas ou entre Rimplas / St Dalmas.

Cela peut vous permettre de gagner 1 h sur votre étape. Coordonnées des taxis dans votre roadbook.

PORTAGE DES BAGAGES

L'isolement de certains hébergements et le franchissement de nombreux cols pour accéder aux vallées entraînent des surcoûts importants de transport de bagages.

Nous vous proposons de parcourir cette randonnée en autonomie dans l'esprit des grandes traversées alpines.

Toutefois, pour ceux qui le souhaitent, il est possible de faire transférer vos bagages tout le long du parcours sauf pour 3 nuits : les J8, J12, J13.

GROUPE

À partir de 1 personne

ENCADREMENT

Pas d'accompagnateur en montagne sur ce séjour, vous randonnez sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons les documents nécessaires à votre randonnée mais Destinations Queyras ne peut en aucun cas être tenu pour responsable d'un problème quel qu'il soit, survenu pendant le parcours de votre randonnée (état du sentier, niveau physique pas adapté au circuit, mauvaise appréciation d'un horaire, erreur de lecture de la carte, mauvais temps, retard, fatigue excessive, égarement ou autres imprévus...) **ceux-ci** restent évidemment à votre charge et sous votre responsabilité.

Les itinéraires détaillés ci-dessus ne sont qu'indicatifs. Ils sont réservés à de bons marcheurs et empruntent uniquement le sentier GR5 et GR52 balisés (rouge et blanc) de la Grande Traversée des Alpes.

Celui-ci est facilement repérable tout au long du chemin à l'aide des marques peintes régulières et de panneaux indicateurs aux intersections.

Les temps de marche sont basés sur les usages de la randonnée soit un dénivelé positif de 350 m/heure dans les ascensions, pour un dénivelé négatif d'environ 500 m/heure dans les descentes, et d'une vitesse moyenne de marche de 3,5 km/h sur les parties plates. Ces évaluations respectent les informations que vous pouvez trouver sur le terrain (départ des balades par exemple) ou mentionnées dans les divers guides de randonnée.

Sur cet itinéraire, vous marchez bien sûr sous votre propre responsabilité. La base de la sécurité pour randonner en montagne est de savoir lire une carte IGN au 1/25 000 en association avec l'emploi d'un altimètre, voire d'une boussole ou d'un GPS.

Il vous appartient de vous renseigner auprès des hébergements ou des Offices du tourisme à votre arrivée de l'évolution météorologique (bulletins affichés) ou d'appeler le répondeur météo au 08 92 68 02 ... (les 2 derniers chiffres sont celui du département intéressé).

SÉCURITÉ-SECOURS

Nous tenons à vous mettre en garde sur l'efficacité du portable en milieu montagnard. En effet, si les villages sont bien couverts par les réseaux de téléphonie mobile, sachez que de très nombreuses zones d'ombre subsistent en altitude et que votre appareil s'avérera parfois inutile au cours de ce circuit.

Toutefois si un réseau est présent, en cas de besoin nous vous conseillons de composer le 112 qui est le numéro d'appel européen d'urgence prioritaire.

DOSSIER DE RANDONNEE

DOCUMENTS FOURNIS

Pour que votre séjour en liberté se déroule le mieux possible, nous avons toujours pris soin d'apporter une attention particulière à vos documents fournis. Conscients de l'évolution des nouvelles technologies, et parce que nous souhaitons d'avantage vous faire partager notre passion pour le territoire, nous faisons régulièrement évoluer le contenu de notre dossier. Nous vous proposons :

- Les topo complets FFRP contenant le profil détaillé, la carte et le descriptif détaillé jour par jour du circuit
- Un extrait de carte 1 :20 000 au format A5 qui couvre votre itinéraire

- L'envoi de la trace gps au format *gpx (Format compatible avec tout type de GPS ou smartphone)
- Les « vouchers » ou bons d'échange que vous devrez remettre aux différents prestataires (hébergeurs, taxi...)

Avant votre départ : Après réception de votre solde, et au plus tard, 15 jours avant votre départ, nous vous ferons parvenir votre dossier complet de randonnée.

Nous vous faisons parvenir les traces GPX du parcours uniquement sur demande de votre part. (Option à cocher lors de votre réservation en ligne).

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr

Nous vous conseillons de confectionner votre sac à dos en respectant la liste ci-dessous, et n'oubliez pas que l'on peut faire un peu de lessive au refuge !



Vêtements :

En randonnée le **principe des 3 couches** reste l'équipement conseillé pour votre confort et votre sécurité.

- un tee-shirt à manches courtes en matière respirante (fibre creuse)
- une veste en fourrure polaire
- une veste coupe-vent imperméable et respirante (type gore-tex)

En fonction de la météo et de l'effort, vous pourrez toujours choisir le concept le plus efficace. En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit d'ajouter la veste imperméable. Par grands froids, ou lors des pauses en altitude, la veste polaire est un complément indispensable sous la veste coupe-vent.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. La sueur est l'ennemie du randonneur, car elle humidifie les vêtements et vous refroidit lors des pauses.

L'équipement vestimentaire conseillé pour randonner :

- 1 chapeau de soleil ou casquette
- 1 bonnet ou tour de cou multifonction type BUFF© et 1 paire de gants légers pour se protéger du froid en altitude
- 1 tee-shirts manches courtes adaptés à l'effort (type microfibre synthétique ou naturel)
- 1 vêtement isolant type : polaire ou doudoune
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche si possible (type gore-tex ou équivalent)
- 1 cape de pluie ou une housse de protection du sac à dos pour le mauvais temps (souvent intégrée dans les sacs)
- 1 pantalon de trekking ample
- 1 short ou bermuda adapté à la marche
- 1 paires de chaussettes de randonnée, hautes adaptées à la marche

Le matériel indispensable

- **1 sac à dos de 30/35 litres** à armature souple, muni d'une ceinture ventrale
- 2 bâtons télescopiques
- **1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville** et imperméables, à semelle type Vibram Penser à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps (chaussures basses déconseillées à partir des séjours de niveau 3 chaussures)
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos
- 1 paire de lunettes de soleil catégorie 3
- 1 thermos pour une boisson chaude ou froide
- 1 gourde (prévoir minimum 1,5l/pers) ou poche à eau type « Camel back » avec pipette
- 1 petite boîte plastique hermétique, gobelet, couteau et fourchette pour les pique-niques

- des vivres de course
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte bancaire, carte vitale, contrat d'assistance (le reste de vos papiers et clé de voiture peuvent être confiés à l'hôtel durant le séjour)
- 1 couverture de survie
- papier toilette avec un petit briquet pour le brûler
- crème solaire indice 4

Pour le soir à l'hébergement

- nécessaire de toilette
- vos affaires de rechange
- 1 maillot de bain (selon les hébergements)
- 1 draps de sac (obligatoire dans tous les hébergements sauf hôtel où les draps sont fournis)

Pharmacie personnelle (liberté)

- vos médicaments habituels
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large
- des jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- Ciseaux
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules)

Attention ! Quelle que soit la formule choisie, le drap de sac est obligatoire pour dormir dans les gîtes et refuges.

DATES ET PRIX

Départ selon votre choix de mi-juin (en fonction de la fonte de la neige en altitude) à fin septembre (en fonction de la fermeture des hébergements).

16 JOURS / 15 NUITS / 15 JOURS DE MARCHE

FORMULE D'HÉBERGEMENT

En formule chambre collective et chambre de 2 (J15)

- 1250 €/pers pour 1 participant
- 1150 €/pers pour 2 à 3 participants
- 1075 €/pers pour 4 à 6 participants
- Au-delà nous consulter

En formule chambre de 2 sauf J1, J8, J11, J12, J13

- 1355 €/pers pour 1 participant*
- 1275 €/pers pour 2 à 3 participants (en chambre de 2 ou 3)
- 1180 €/pers pour 4 à 6 participants
- Au-delà nous consulter

*si vous êtes seul et que vous souhaitez être en chambre, il faut prévoir un supplément *single* sur certaines étapes. Supplément variable selon les disponibilités. Nous contacter.

VOS BAGAGES

Supplément transfert de vos bagages (sauf j8, j12, j13)

- 1080 €/pers pour 1 participant
- 540 €/pers pour 2 participants
- 370 €/pers pour 3 participants
- 285 €/pers pour 4 participants
- 235 €/pers pour 5 participants
- 200 €/pers pour 6 participants

VOS OPTIONS :

- **Option chambre *single*** : Nous consulter car cela dépend de la disponibilité des hébergements.
- **Mise à disposition des traces GPS** : option à cocher lors de votre réservation en ligne.

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation et de réservation du circuit
- L'hébergement en 1/2 pension en formule gîte et refuge ou en chambre de 2 selon la formule choisie du soir du jour 1 au petit-déjeuner du jour 16. Pour la chambre de 2, impossible 5 nuits : le jour 1, j8, j11, j12, j13
- Le dossier de randonnée tel que décrit au programme
- Les transferts en taxi des jours 5 et 8
- Le transport des bagages selon l'option choisie

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les assurances
- Les pique-niques de midi
- Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- L'équipement individuel
- Le transfert retour à votre véhicule
- Le transport des bagages selon l'option choisie
- Tout ce qui ne figure pas dans « le prix comprend »

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le **cas particulier** de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués** auxquels il est proposé un **tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).
- Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (3,9 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 MOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Assurances Piquet-Gauthier – BP 27 – 69921 OULLINS Cédex